

Censure d'un roman jeunesse : la polémique « Bien trop petit »

Interdit aux mineurs par le ministère de l'Intérieur, le livre de Manu Causse relance le débat sur la représentation de la sexualité adolescente en littérature et sur les dérives d'une censure administrative.



Manu Causse, âgé d'environ 51 ans, est un écrivain français originaire de l'Aveyron, installé à Toulouse. Ancien professeur de français, il s'est consacré à l'écriture et à la traduction (notamment de thrillers anglophones sous le pseudonyme Emmanuel Plisson). Il est également l'auteur de pièces de théâtre, nouvelles, et de romans jeunesse : « *La 2CV verte* », « *Nos cœurs tordus* », « *Le point sublime* »...

Publiée en septembre 2022 dans la collection L'Ardeur (Thierry Magnier, Actes Sud), « *Bien trop petit* » s'inscrit dans la veine de cette ligne éditoriale : des œuvres pour adolescents (à partir de 15 ans), sur les corps, le désir, la sexualité, le fantasme, menées avec une écriture « courageuse » et adulte.

Le roman raconte l'histoire de Grégoire, un adolescent traumatisé par des moqueries sur la taille de son sexe. En refuge, il crée des fictions érotiques, recevant des retours critiques via un forum. L'écriture devient un processus de déconstruction de la masculinité toxique, avec un accompagnement dialogué.

L'auteur et l'éditrice (Charline Vanderpoorte) ont consacré de nombreuses heures à resserrer et corriger les scènes explicites. L'objectif était d'éviter toute forme de culture du viol ou clichés machistes, d'opter pour un ton léger, critique et construit.

Sur la 4^{ème} de couverture, le livre comporte une mention clivante : « *à partir de 15 ans* », avertissant d'un public jeune, certes, mais averti.

■ Interdiction de vente aux mineurs : un cas rare

Le 17 juillet 2023, un arrêté du ministère de l'Intérieur signé par Gérald Darmanin interdit sa vente et diffusion aux mineurs. L'argument officiel invoque la loi du 16 juillet 1949¹, selon laquelle les publications jeunesse ne doivent pas comporter de « contenu à caractère pornographique ». L'arrêté cible des passages assimilés à des « descriptions complaisantes de nombreuses scènes de sexe très explicites ».



Prévenue quelques mois plus tôt par un avis de la commission de surveillance, la maison d'édition avait fourni des arguments, mais n'a pas obtenu gain de cause.

¹ Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000878175/>

Article 2 : Les publications mentionnées à l'article 1er ne doivent comporter aucun contenu présentant un danger pour la jeunesse en raison de son caractère pornographique.



Thierry Magnier a exprimé son choc, soulignant le caractère « dangereux et hypocrite » de cette censure, une décision d'autant plus surprenante que d'autres œuvres (dark romance, mangas explicites) restent librement accessibles à des mineurs.

Manu Causse lui-même se dit « abasourdi » et craint un retour à un « ordre moral ». Il insiste : ce n'est pas de la pornographie, mais un « délire d'ado » déconstructif.

L'éditeur Thierry Magnier réagit aussitôt, dénonçant la violence du geste censurier et affirmant son engagement à ce que le livre reste accessible et débattu.

La Médiathèque de Rezé (Loire-Atlantique) proteste et expose d'autres titres censurés, soulignant la vitalité et l'importance de la collection L'Ardeur;

Dans la « Voix du monde littéraire », Nicolas Mathieu (Prix Goncourt 2018) regrette que l'on empêche les jeunes de lire sur leurs désirs : « À 15 ans, on aime et on désire comme des dingues... ».

La Société des Gens de Lettres, le Syndicat national de l'édition, la Ligue des Droits de l'Homme dénoncent une censure disproportionnée et un excès de pouvoir administratif.

L'interdiction de *Bien trop petit* constitue un cas exceptionnel dans la littérature jeunesse, révélant un décalage entre une vision administrative paternaliste et un élan littéraire visant à accompagner les adolescents dans leur construction identitaire et sexuelle.

Manu Causse signe une œuvre politique, littéraire et sensorielle, à la rencontre des questionnements adolescents. L'interdiction choque par sa réflexivité : plutôt que d'ouvrir un dialogue, elle ferme le débat.

Face à cette censure, auteurs, éditeurs, bibliothèques et organisations de défense des droits culturels ont pris position. La mobilisation révèle une bataille plus large : celle de la liberté d'expression, de la diversité éditoriale, et du droit à une littérature jeunesse exigeante, consciente et émancipatrice.

■ *Censurer un livre, mais pas l'accès des jeunes au porno : une incohérence ?*

L'éditeur Thierry Magnier, prévenu quelques mois plus tôt par la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, avait tenté de défendre le texte, sans succès. Il dénonce aujourd'hui une décision injuste, disproportionnée, et un signal inquiétant envoyé au monde littéraire.

Discussion

Cette censure partielle (le livre reste publié, mais interdit aux moins de 18 ans) soulève plusieurs critiques sur les motivations profondes des autorités. De nombreux professionnels du livre, auteurs et éducateurs pointent une contradiction flagrante : pourquoi interdire un roman littéraire, encadré et réfléchi, quand dans le même temps, l'accès des mineurs aux contenus pornographiques les plus crus et violents en ligne reste largement incontrôlé ? Cette tolérance passive vis-à-vis de la pornographie sur Internet — facilement accessible, gratuite et souvent non régulée — interroge sur la cohérence réelle de la protection de l'enfance. Certains y voient une forme d'hypocrisie morale ou une volonté politique opportuniste, davantage portée par l'affichage que par une volonté réelle de réguler les violences sexuelles auxquelles les adolescents sont confrontés.

À l'opposé, d'autres critiques ciblent la posture même de l'auteur. Manu Causse revendique l'ambition de parler du corps et du désir adolescent à hauteur de jeunes lecteurs. Pourtant, son style résolument érotique, parfois cru (voir l'extrait ci-dessous), laisse penser à certains qu'il se livre à un jeu ambigu : celui d'écrire pour des mineurs tout en se réfugiant derrière les grands principes de la liberté d'expression et de la littérature engagée. Pour ses détracteurs, il instrumentalise cette liberté comme un bouclier pour dissimuler une démarche volontairement transgressive, voire provocatrice. Ils l'accusent de brouiller les repères entre

littérature jeunesse et littérature adulte, au risque d'induire en erreur les lecteurs comme les prescripteurs (enseignants, bibliothécaires, parents).

Manu Causse, lui, se défend de toute intention déplacée. Il affirme vouloir accompagner les adolescents dans leur construction intime, loin des représentations toxiques de la virilité, et voir son œuvre comme un « délire d'ado », sincère, introspectif, écrit « avec humour et respect ».

Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une interdiction totale : le livre n'est pas censuré au sens strict, mais doit désormais porter une mention d'interdiction aux mineurs. Cette reclassification administrative modifie profondément sa réception, transformant un roman présenté comme adolescent en un ouvrage officiellement classé « adulte ».

Rédigé par Tess Lafetter – Juillet 2025

Extrait de « Bien trop petit » - Chapitre 27

La jeune paysanne invita son compagnon à s'approcher à son tour. Chloé recula, ses mains en protection devant son corps malgré le feu qui la dévorait intérieurement. Elle ne pouvait quitter des yeux le sexe long et rose qui s'approchait d'elle, le bas-ventre lisse du garçon de ferme ; celui-ci ne cessait de frotter son membre, passant le pouce sur son gland comme pour compter des écus – pour se maintenir en forme, supposa la jeune aventurière, ou bien pour accompagner par des sensations le spectacle des deux femmes qui s'embrassaient et se caressaient sous ses yeux. – N'aie pas peur, souffla la fermière. Il ne te fera pas de mal. Au contraire... Et, comme s'il s'agissait d'un jeu qu'ils pratiquaient souvent, elle fit comprendre au garçon, d'un seul signe de la main, qu'il devait se mettre à genoux. Celui-ci parcourut le dernier mètre qui le séparait de Chloé à quatre pattes dans la paille, sa bouche au niveau du sexe de la jeune femme. – Regarde, souffla la paysanne. C'est une brave bête. Laisse-le jouer avec ton petit bonbon.

Dans le même temps, elle se plaqua contre le flanc de Chloé, sans cesser de la toucher et de parcourir de sa langue son visage et son cou. Lorsque le garçon avança la bouche à son tour, elle fit glisser ses doigts pour mieux offrir à ses baisers le sexe trempé de Chloé. – Lèche bien, mon Tristan, fit la jeune fermière. Et ne m'oublie pas... Sa main s'était posée sur la nuque du garçon, qu'elle guidait tour à tour vers Chloé et vers elle ; il leur arrachait, l'une après l'autre, des soupirs de plaisir qui devenaient de plus en plus forts, se transformant en râles, puis en cris. Chloé n'avait jamais ressenti d'émotion aussi puissante dans le bas de son ventre, et dans l'ensemble de son corps ; elle avait l'impression d'être un ciel d'orage, chargé et noir, juste avant que la foudre ne frappe. Mais le garçon se releva soudain – il devait avoir mal aux articulations, sur ce sol grossier ; ou bien il n'y tenait plus. Il colla son corps à celui de la jeune aventurière. À nouveau, celle-ci eut un mouvement de recul. – Doucement, espèce de grosse bête, murmura sa compagne. Tu vois bien que c'est une jeune fille de la haute, il faut la traiter mieux que ça. Elle s'agenouilla à son tour et, comme lui quelques instants plus tôt, se mit à lécher l'un après l'autre les deux sexes qui se présentaient à elle. Parfois, elle guidait celui de l'homme contre le ventre de Chloé, où il déposait une chaude humidité ; parfois, tout en suçant le membre généreux, elle laissait ses doigts pénétrer dans l'intimité de Chloé. Au-dessus d'elle, le garçon semblait ne pas trop savoir quoi faire ; ses yeux dévoraient les lèvres de Chloé, mais il n'osait passer à l'acte, comme de peur d'être châtié. Il avait pourtant des traits plutôt fins, avenants, et un sourire timide qui ne déplaisait pas à la jeune aventurière ; quelque chose dans son regard lui rappelait Max Egrogire. Ou bien c'était simplement qu'elle ne pensait, encore et toujours, qu'à son ancien mentor.